



## INCONTRI

**RESEAU : Hermès +**  
**PERSONNE DE CONTACT: Nathalie Mahieu**  
**TELEPHONE : 0497 41 11 96**  
**MAIL : [contact@incontriasbl.be](mailto:contact@incontriasbl.be)**  
**SITE WEB: [www.incontriasbl.be](http://www.incontriasbl.be)**

Composée paritairement de professionnels et d'experts du vécu du secteur de la santé mentale, notre ASBL œuvre à la prévention et à la déstigmatisation de la maladie mentale dans le secteur de l'enseignement et de la formation, dans le monde du travail ainsi qu'au sein des institutions.

Cette démarche prend la forme de modules de rencontre fondés sur la réciprocité et l'échange des savoirs et des compétences. Les principaux acteurs de ces modules sont les experts du vécu pour qui cette implication est l'occasion de retrouver une visibilité sociale et d'enrichir la collectivité de leurs expériences singulières.

A ce titre, dans chaque animation, nous veillons à ce que le public-cible ne dispose d'aucun élément lui permettant de distinguer les experts du vécu des autres membres de l'ASBL. Ce choix répond à notre volonté de créer des espaces de rencontre au sein desquels les personnes se définissent à travers un discours capacitaire et non pas déficitaire.

De v.z.w. 'Incontri' is paritair samengesteld uit beroepsbeoefenaars en ervaringsdeskundigen uit de sector van de GGz en zij streeft naar preventie en destigmatisering van de GGz in de sector van onderwijs en opleiding, in de werkomgeving en binnen instellingen.

Dit gebeurt in de vorm van ontmoetingsmodules die steunen op wederkerigheid en de uitwisseling van kennis en kunde. De belangrijkste actoren in deze modules zijn ervaringsdeskundigen, voor wie deze betrokkenheid een gelegenheid is om opnieuw sociaal zichtbaar te worden en de gemeenschap te verrijken met hun ervaringen.

Bij elke activiteit wordt erover gewaakt dat het doelpubliek over geen enkel element beschikt dat het mogelijk maakt de ervaringsdeskundigen te onderscheiden van de andere leden van de v.z.w. Deze keuze strookt met onze wens om ontmoetingsruimte te creëren waarbinnen personen zich profileren via een discours van sterktes, eerder dan via een discours van defecten.

### 1. Introduction:

Le siège social de l'association est situé à Louvain-la-Neuve. Ce choix géographique répond à notre souhait d'inscrire la pratique innovante au cœur de deux régions : la Région de Bruxelles Capitale et la Région Wallonne.

La pratique innovante dont question est sous-tendue par un objectif au large spectre (la déstigmatisation de la maladie mentale) mais les effets escomptés et les moyens mis en œuvre se concentrent sur plusieurs groupes-cibles :

1. dans le secteur de l'enseignement et de la formation : élèves de l'enseignement primaire et secondaire, étudiants de l'enseignement supérieur de type court et de type long, adultes en promotion sociale.
2. dans le monde du travail : professionnels en exercice susceptibles de rencontrer/d'accompagner des personnes en souffrance psychique (exemple : policiers, enseignants, psychiatres, personnel de CPAS, opérateurs à l'emploi, aides familiales et ménagères, ...).
3. au sein des institutions : personnes en souffrance psychique en cheminement de rétablissement et pour lesquelles le témoignage des experts du vécu peut être l'occasion d'une prise de conscience de leur maladie et de leurs compétences.

## **2. Description du contenu de l'initiative.**

Notre action s'inscrit majoritairement dans une perspective de prévention qui s'opère à travers des temps de rencontre animés par des experts du vécu auprès des publics précités. Elle repose sur la conviction que l'offre d'un travail autour de l'imaginaire et des stéréotypes relatifs à la maladie mentale favorise la rencontre de l'autre dans le respect de sa singularité et la reconnaissance de ses compétences. Il s'agira dès lors de proposer plusieurs modules de rencontre ajustables selon le type de public, le temps disponible et les attendus des opérateurs de formation avec lesquels nous instaurons un réel partenariat.

## **3. Une description des acteurs qui jouent un rôle actif et central dans le développement de la pratique**

Les acteurs centraux de notre démarche sont les experts du vécu. Il s'agit, pour ces personnes, de retrouver une visibilité sociale, de faire entendre leurs voix en enrichissant la collectivité de leurs expériences singulières. Être réhabilités comme citoyens à part entière à travers une participation directe à la transmission de savoirs dont la valeur et la pertinence sont reconnues et valorisées.

Pour les accompagner : des professionnels du secteur de la santé mentale, des professionnels du secteur de l'enseignement et des anciens étudiants (jeunes assistants sociaux diplômés depuis peu) qui s'engagent comme citoyens au-delà de leur statut professionnel et social.

#### 4. Inventaire des résultats concrets. Bases de l'opérationnalisation.

Il serait présomptueux de dresser l'inventaire de résultats concrètement atteints depuis la récente création de l'ASBL INCONTRI qui n'a pu encore développer de nombreux projets depuis sa reconnaissance. Par contre, nous pouvons mettre en exergue plusieurs actions et expériences sur base desquelles est née notre association et dont elle souhaite assurer la pérennité.

- Projection du film « L'homme qui ne voulait pas être fou » consacré à Patrice VARELTZIS et réalisé par Bernadette SAINT-REMI et Véronique FIEVET (coproduction RTBF - Luna Blue Film - 2011) + débat avec le public en présence de Patrice et de plusieurs experts du vécu. Cette initiative a été reproduite de nombreuses fois :  
En milieu scolaire : dans différentes écoles d'enseignement secondaire, technique de qualification et professionnel de même que dans plusieurs Hautes Ecoles au sein des cursus de formation de kinésithérapeute, ergothérapeute, infirmier-ère, assistant-e social-e. Elle s'est également déroulée dans le cadre d'une formation pour aides soignant(e)s.  
A l'occasion d'un événement tout public organisé par la Haute Ecole Marie Haps et la faculté universitaire Saint-Louis.
  - Voyage de 3 jours à Reims en mars 2013 avec des étudiants de 3ème année du baccalauréat assistant-e social-e de l'Institut Cardijn et des bénéficiaires ainsi que des professionnels de la santé mentale : rencontre avec des étudiants de l'IRTS de Reims, échanges sur les pratiques, visite d'une structure (café GEM) visant l'intégration de personnes en souffrance psychique dans le tissu local.
  - Participation à plusieurs colloques et journées d'études dans la perspective de témoigner de ces expériences qui privilégient la rencontre et le partage des compétences : « Le Festif 'art » (90 ans de l'Institut Cardijn), « Penser la psychose », « Ergothérapie tous azimuts ».
  - Participation au parcours d'artistes organisé par la Plate-Forme de Concertation pour la Santé Mentale en Région de Bruxelles Capitale : réalisation d'un atelier artistique proposé dans 4 écoles d'enseignement secondaire général et de technique de qualification en présence d'artistes, de bénéficiaires et de professionnels de la santé.
- a. Dans quelle mesure l'approche reste fidèle au plan et à la théorie initiale du travail en partenariat

De nos expériences pratiques nous avons tiré un enseignement fondamental : non seulement ce sont les experts du vécu qui occupent une place centrale dans la mise en œuvre des modules de rencontre mais, qui plus est, nous veillons à ce qu'aucun des animateurs ne se présente préalablement à l'animation. Autrement dit, le public-cible est informé du fait que les animateurs s o n t m e m b r e s d e « INCONTRI » m a i s n e dispose d'aucun élément lui permettant d'identifier les experts du vécu et de les distinguer des autres membres de l'ASBL. L'identité de chacun est révélée à la fin de l'animation. Ce choix répond à notre volonté de créer un cadre d'animation au sein duquel les personnes se définissent à travers un discours capacitaire et non pas à travers un discours déficitaire.

Notons également que notre approche est fidèle à notre conception du travail en partenariat. Nous partons en effet du postulat que toute action visant la déstigmatisation de la maladie mentale ne peut porter pleinement ses fruits que si elle associe étroitement les acteurs de différents secteurs.

Ainsi, le décloisonnement des secteurs de la santé mentale et de l'enseignement est un préalable indispensable à l'instauration d'une démarche de prévention qui se veut pédagogique et accessible quantitativement et qualitativement aux jeunes et moins jeunes. C'est en valorisant la complémentarité des deux secteurs et en optimisant leurs ressources respectives que l'on peut espérer déconstruire les préjugés et favoriser l'ouverture à l'altérité dès le plus jeune âge. A titre illustratif, il nous semble intéressant de mentionner le voyage à Reims à l'occasion duquel plusieurs étudiants ont témoigné de leurs difficultés de vie auprès des bénéficiaires renversant ainsi la logique de leur futur métier qui veut qu'habituellement ce sont les bénéficiaires qui se confient aux professionnels.

Il en va de même pour les secteurs de la santé mentale et du monde du travail : qu'ils soient ou non praticiens au sein de structures psychiatriques, sensibiliser les professionnels à la réalité de la maladie mentale pour une meilleure compréhension et une juste reconnaissance de celles et ceux qui la vivent est une de nos priorités.

- b. Peut-on considérer aujourd'hui la pratique innovante en tant que "proof of concept" (projet pilote) ou est-elle déjà validée pour être élargie à l'ensemble du réseau ?

Malgré la création récente de l'ASBL, les expériences constructives du passé et le soutien des experts du vécu dont nous bénéficions nous laissent à penser que notre action peut aujourd'hui s'étendre plus largement à l'ensemble du réseau. La recherche de partenariat avec différents opérateurs de formations situés à Bruxelles et en Wallonie est d'ailleurs une de nos priorités actuelles.

- c. Existe-t-il des enregistrements de données / chiffres qui soutiennent la pratique. Quels seraient les bons indicateurs ?

Nous ne disposons pas de données relatives à notre pratique qui nous permettraient d'en mesurer les effets. Par contre, nous avons de nombreux témoignages des différents publics-cibles qui confortent nos choix et notre orientation.

Notons également que l'actualité sociale est pour nous un allié non négligeable (à titre d'exemple : communiqué de l'agence Belga du 10/07/15 « Mise en lumière des 10 ans des « experts du vécu » dans l'administration fédérale). Enfin, nous envisageons dans un avenir proche de définir des modalités d'évaluation de la pertinence de nos actions à travers le regard des bénéficiaires.

## 5. Conclusion: “qu’avons-nous appris?”

Nous avons appris :

- à être humbles : le savoir et l’expérience de chacun ne peuvent servir notre projet que s’ils s’additionnent à ceux des autres ;
- à voir dans nos différences la force de leur complémentarité ;
- à être patients mais persévérants : créer une association qui repose sur la parité entre experts du vécu et professionnels est une aventure qui demande du temps en ce qu’elle mobilise des citoyens déjà engagés dans leur vie professionnelle et leur vie privée. Au-delà d’une motivation partagée, la militance demande un investissement sur le long terme qui tienne compte des ressources et des limites de chacun ;
- à privilégier la prise de parole des experts du vécu dans le cadre des différents modules de rencontre déjà expérimentés. Les professionnels, membres de l’ASBL INCONTRI, ont essentiellement un rôle de support. Leur expertise du secteur de la santé mentale et de l’enseignement leur permet de garantir les conditions d’une rencontre qui favorise la libre expression et le témoignage des experts du vécu, porte-paroles des personnes en souffrance psychique ;
- à travailler ensemble : la co-construction est une démarche que nous privilégions en nous appuyant sur les compétences respectives de chacun des membres. Ce choix que nous revendiquons est générateur de créativité et apporte une réelle plus-value au projet. Mais il est aussi synonyme de compromis car il implique de respecter les attentes légitimes de chacun corrélées au rythme parfois plus modéré du collectif ;
- à élargir nos compétences grâce au partage de nos capacités : la mise en commun de nos compétences respectives leur confère une plus-value tant sur le plan individuel que collectif
- à consolider un de nos objectifs : contribuer à créer une nouvelle psychiatrie qui reconnaisse l’expertise de chacun des acteurs.

